

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE D'ÉLABORATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE DISTRIBUTION DES VACCINS AU SÉNÉGAL

La revue externe du PEV au Sénégal a mis l'accent sur un certain nombre de difficultés relatives à l'approvisionnement, la distribution et la gestion des vaccins.
Ces difficultés sont liées à :

- L'absence d'estimation fiable des besoins en vaccins et consommables ayant conduit à des ruptures prolongées de stock ou alors à des situations de sur-stock avec pour corollaire des péremptions importantes d'antigènes ces dernières années
- L'absence de planning de livraison des commandes
- Des situations alternées de ruptures et de sur-stock sur le terrain, entraînant pour ces dernières des retours souvent importants de vaccins des régions vers le magasin central
- Des situations assez paradoxales où le magasin central est rempli de vaccins alors que certains centres périphériques sont en rupture de vaccins ou vice-versa
- Des faiblesses de la gestion des stocks relevées à tous les niveaux

Ces difficultés ont persisté malgré l'accord signé entre le Gouvernement et l'UNICEF pour l'approvisionnement du PEV en vaccins de routine.

Face à cette situation, la revue avait recommandé l'élaboration d'un plan national d'approvisionnement et de distribution des vaccins et des consommables.

1. Objectifs de l'étude

- Faire un diagnostic le plus exhaustif possible de l'état des opérations d'approvisionnement et de distribution de vaccins et consommables
- Proposer des mesures et actions pour la mise en place d'un plan d'approvisionnement et de distribution des vaccins et consommables
- Préciser les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués
- Elaborer un plan de mise en œuvre des mesures et actions retenues.

2. Méthodologie

La méthodologie adoptée pour cette présente étude a consisté en :

- Une revue documentaire
- Des entretiens
- Des visites de terrain
- Une analyse et une interprétation des résultats.

3. Situation de la gestion des vaccins et consommables

3.1 Expression des besoins en vaccins

Niveau central

L'expression des besoins en vaccins au Sénégal est faite par le niveau central (SNGE) et cette estimation est basée sur la méthode de la population cible. Comme atouts, il a été relevé que tous les cadres du niveau central ont reçu une formation sur l'estimation des besoins, le système est informatisé et les méthodes de calcul sont bien connues des cadres. Cependant, des insuffisances ont été notées par rapport au suivi des quantités de vaccins disponibles aux niveaux périphériques.

Niveau régional

Tous les superviseurs des régions médicales sont formés, les outils de gestion sont disponibles et l'informatisation des SRGE est en cours. Cependant, les mêmes insuffisances ont été notées par rapport au suivi des stocks disponibles au niveau périphérique, les bons de commande ne mentionnant pas les stocks restant au moment de la commande.

Niveau district et poste de santé

- Les superviseurs ne sont pas formés et les outils de gestion ne sont pas uniformes
- Plusieurs méthodes de calcul sont utilisées
- Il se pose un problème de maîtrise de la cible
- Les besoins sont exprimés à partir des populations projetées à partir des données du dernier recensement de 1988

3.2 Intervalles de commande

Théoriquement, ces intervalles de commande sont bien définis pour chaque niveau par rapport au niveau immédiatement supérieur. Ainsi, les unités de vaccination commandent tous les mois au niveau du district sanitaire, le district passe commande tous les deux mois au niveau régional, et le dépôt régional s'approvisionne tous les trois mois au niveau central (dépôt PNA). Cependant, l'insuffisance de capacité de stockage de vaccins peuvent entraîner le respect des intervalles de commande surtout au niveau de certains districts. De la même façon une situation de sur - stock de vaccins aura de l'impact sur l'intervalle de commande.

3.3 Stockage des vaccins et consommables

Niveau Central

Comme atouts, l'on note que :

- Chaque antigène a une fiche de stock comportant le nom de l'antigène, le N° de lot, la date de péremption, les mouvements de l'antigène (entrée, sortie)
- Des rapports mensuels des mouvements des antigènes sont édités
- La gestion des stocks est informatisée

Les insuffisances ci-après ont également été relevées :

- A ce jour, les vaccins sont toujours acheminés de l'aéroport au niveau central (PNA) par les soins de l'UNICEF
- Le niveau central ne dispose pas actuellement de moyen de transport adéquat (camion frigorifique) pour assurer un quelconque mouvement de vaccins
- Il dispose d'une chambre froide positive qui a été implantée vers 1976 et qui aujourd'hui ne répond plus aux normes de l'OMS et de l'UNICEF avec un compresseur qui tombe souvent en panne et un signal d'alarme qui ne fonctionne plus depuis longtemps
- Il n'existe pas de chambre froide négative pour le stockage de certains antigènes comme le VPO . Le VPO est conservé dans des congélateurs et la capacité de conservation est très limitée. Conséquence, l'Institut Pasteur de Dakar et le Service régional des grandes endémies de Dakar sont très souvent sollicités pour le stockage de certains antigènes
- Les antigènes sont gérés avec un système informatique désuet
- Le personnel en charge de la gestion des stocks est quantitativement et qualitativement insuffisant
- Des situations de faibles stocks obligent le dépôt central à rationner les quantités livrées.

Niveau régional

Il existe plusieurs inventaires sur la chaîne de froid des dix dépôts régionaux : SNGE de 1998, revue externe 1999, JNV 1999. Après comparaison des différents volumes de stockage pour chaque dépôt existant et les volumes de stockage calculés par dépôt, il a été vérifié que les capacités de stockage requises pour chaque dépôt régional étaient suffisantes. Cependant, il y a lieu de procéder à des remplacements de certains appareils relativement âgés.

Niveau district

L'évaluation complète de la chaîne de froid des dépôts de district et des structures périphériques est en cours. Elle

permettra d'apprécier les capacités de stockage pour chaque dépôt.

4. Distribution des vaccins et consommables et inventaire

Du fait du manque de moyens de transport adéquat surtout au niveau central, les structures sanitaires comme les dépôts régionaux, les dépôts de district et les unités de vaccination viennent enlever les antigènes commandés au niveau immédiatement supérieur.

Il existe des fiches que le niveau central envoie tous les trois mois aux différents niveaux périphériques qui doivent les remplir après avoir procédé à un inventaire physique des différents items qui y sont demandés et les retourner au SNGE. Il est également prévu des inventaires semestriels à effectuer par le SNGE dans les dépôts périphériques.

5. Proposition d'un plan d'approvisionnement et de distribution des vaccins

5.1 Approvisionnement

Les besoins doivent être estimés selon la méthode de la population cible et parvenir à l'UNICEF par le biais du SNGE au plus tard le 30 septembre de l'année pour cotation. La commande ferme sera faite après ajustement de la cotation et le budget planifié pour les vaccins et consommables. A ce stade il faut recommander vivement qu'un cadre de dialogue puisse être instauré entre la DAGE (Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement), la PNA (Pharmacie Nationale d'Approvisionnement), et le SNGE afin de débloquer les fonds nécessaires à l'acquisition des vaccins et consommables dans les meilleurs délais.

Un stock de sécurité de 25 % sera appliqué aux besoins annuels.

Les intervalles de commande présentement en vigueur pour les différents niveaux doivent être maintenus et mettre l'accent sur le respect, dans la mesure du possible des délais.

5.2 Stockage

La capacité de stockage du niveau central (PNA) sera largement améliorée avec l'installation de deux chambres froides (une négative de 50 m³ et une positive) d'ici quelques semaines.

Pour ce qui est de la chaîne de froid (chambres froides) inter-régionale, le Ministère de la Santé, suite aux recommandations de la dernière Revue Externe du PEV sur la décentralisation de la chaîne de froid, a décidé d'implanter trois nouvelles chambres froides au niveau des PRA de Saint-Louis, de Ziguinchor et de Kaolack. Des partenaires au développement ont d'ailleurs donné leur accord pour la réalisation de ces chambres froides.

La visite faite par une équipe logistique composée d'un membre du SNGE et d'un consultant de l'OMS en logistique PEV, a fait ressortir que les capacités de stockage des vaccins au niveau des régions visitées étaient suffisantes. L'équipe logistique a étudié les possibilités actuelles et a planifié le remplacement des réfrigérateurs et congélateurs. Les besoins pour l'année 2001 sont globalement estimés à 800 appareils (réfrigérateurs et congélateurs).

5.3 Distribution des vaccins et des consommables

Les vaccins seront distribués selon un planning tenant compte des intervalles de commande des différents niveaux.

- Fournisseur - Dépôt central : 4-6 mois
- Dépôt central- Dépôt intermédiaire : 4 mois
- Dépôt intermédiaire - Dépôt régional : 3 mois
- Dépôt régional - Dépôt district : 2 mois
- Dépôt district - unités de vaccination : 1 mois

Le niveau central devra être doté d'un camion frigorifique adapté au transport des vaccins, non seulement pour aller chercher les vaccins à l'aéroport, mais également pour la distribution au niveau intermédiaire.

Les niveaux régionaux et district utiliseront les moyens disponibles du Ministère de la Santé pour procéder à

l'enlèvement des vaccins et des consommables.

6. Nouveaux vaccins (GAVI)

Des changements sont à prévoir pour les nouveaux vaccins à introduire dans le système national de vaccination dans le cadre "GAVI". Il faut notamment prévoir à tous les niveaux des capacités de stockage supplémentaires et intégrer ces vaccins dans l'expression des besoins.

7. Recommandations

- La PNA doit s'impliquer davantage dans les activités du PEV par une responsabilisation dans la gestion des activités de vaccination
- Equiper dans les meilleurs délais, le dépôt central d'un camion frigorifique pour l'amélioration de la distribution vers les dépôts régionaux
- Recruter un chauffeur et deux manutentionnaires pour le dépôt central des vaccins
- Accélérer la mise en œuvre de l'implantation des nouvelles chambres froides (négative et positive) au niveau central (PNA)
- Renforcer le personnel chargé de la gestion du dépôt central des vaccins et des consommables
- Mettre en place un équipement informatique performant pour la gestion des vaccins
- Adopter et vulgariser des outils de gestion uniformes à tous les niveaux de la pyramide sanitaire
- Dépanner et/ou remplacer les appareils (réfrigérateurs et congélateurs) actuellement indisponibles ou non adaptés
- Redynamiser les inventaires semestriels des dépôts régionaux par le niveau central
- Entreprendre une étude de l'estimation des capacités des chaînes de froid en vue de l'implantation des chambres froides inter-régionales
- Former les MCD, les médecins des secteurs des grandes endémies et les superviseurs des soins de santé primaires à la gestion des vaccins
- Intégrer un module lié à la gestion des vaccins dans la formation des agents vaccinateurs
- Faire un plaidoyer pour relever et pérenniser le financement des vaccins et des consommables par l'Etat
- Former le personnel cadre du niveau central à la gestion des vaccins
- Former les MCD et les médecins des secteurs des grandes endémies à la gestion des vaccins
- Former les superviseurs des soins de santé primaires et les agents vaccinateurs à la gestion des vaccins
- Planifier des supervisions formatives du niveau national vers le niveau régional ; ü Adopter et vulgariser des outils de gestion uniformes
- Doter le niveau central d'un outil informatique performant
- Evaluer les capacités de stockage des dépôts régionaux en vue de l'implantation des chambres froides inter-régionales
- Equiper le dépôt central d'un camion frigorifique
- Remplacer les réfrigérateurs et congélateurs déjà identifiés
- Expression des besoins annuels en vaccins des régions au SNGE ; ü Demande de cotation des besoins à l'UNICEF
- Commande ferme des vaccins
- Livraison des vaccins aux dépôts régionaux
- Superviser tous les trois mois les dépôts régionaux
- Evaluer le plan
- Organiser un atelier de restitution de l'évaluation

NB : Le rapport de cette étude est disponible auprès de la CATR à l'adresse suivante :

Projet régional FED ARIVA
08 BP 11030 Ouagadougou 08
Tel. : +226 31 69 16
Fax. : +226 31 69 18
E-mail : info@fedariva.org

ou auprès du SNGE à l'adresse suivante :

Service National des Grandes Endémies
31 Avenue Bourguiba
BP 5899 Dakar Sénégal

Tel. : +221 824 74 34 ou +221 824 49 84 (LD)

Fax : +221 824 35 32

Email : ofaye@telecomplus.sn